

Zurich, le 20 novembre 2015

La formation initiale au centre de l'assemblée des délégués de suissetec

Réunie à Zurich, l'assemblée des délégués de l'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) a mené d'intenses discussions sur la révision de la formation initiale. La future durée de l'apprentissage, en particulier, a été largement débattue. Les délégués se sont clairement prononcés en faveur d'une prolongation à quatre ans pour les installateurs sanitaires, les installateurs en chauffage et les ferblantiers.

L'été dernier, les entreprises formatrices actives dans les domaines sanitaire, chauffage, ventilation et ferblanterie ont été invitées à répondre à un sondage en ligne sur les mesures de révision prévues dans la formation initiale. Les résultats montrent, d'une part, que des adaptations sont effectivement nécessaires et, d'autre part, que la durée de l'apprentissage CFC est remise en question. La majorité des entreprises interrogées considère que la durée actuelle de l'apprentissage, trois ans, n'est pas suffisante pour traiter les contenus importants assez en profondeur. De plus, la branche devra relever de nouveaux défis : les technologies évoluent constamment et les possibilités en matière d'énergies renouvelables sont toujours plus larges. Il n'est donc pas étonnant que prolonger la durée de l'apprentissage apparaisse comme une solution incontournable pour la majorité des entreprises.

Les délégués ont discuté en détail des avantages et des inconvénients d'une prolongation de la formation initiale. Lors du vote, une nette majorité s'est exprimée en faveur d'un apprentissage CFC de quatre ans pour les installateurs sanitaires, les installateurs en chauffage et les ferblantiers. L'apprentissage de trois ans est par contre maintenu pour les constructeurs d'installations de ventilation. De leur côté, les projeteurs en technique du bâtiment effectuent aujourd'hui déjà un apprentissage de quatre ans.

Toutefois, la question n'est pas encore réglée : un consensus avec la Confédération et les cantons doit à présent être trouvé. Lors des premières discussions, ceux-ci ont évalué le projet de manière critique. Grâce à la décision claire des délégués, suissetec dispose d'un argument supplémentaire de poids pour la suite des négociations.

Photos et autres informations :

Annina Keller, responsable de la communication, membre de la direction
Téléphone +41 43 244 73 13 ; courriel annina.keller@suissetec.ch

suissetec

L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) est une association de branches et d'employeurs. Elle réunit des entreprises et des organisations actives dans les domaines ferblanterie | enveloppe du bâtiment, sanitaire (y compris conduites souterraines), chauffage, climatisation, ventilation et climatisation | froid. L'association représente tous les niveaux de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les fabricants, fournisseurs, bureaux d'études et entreprises d'exécution.

suissetec est structurée de manière fédérale. L'association regroupe actuellement 23 sections et plus de 3400 membres. suissetec réunit des branches qui génèrent actuellement un chiffre d'affaires d'environ CHF 7,5 milliards. Elle est inscrite au Registre du commerce en tant qu'association et dispose de ses propres secrétariats à Zurich, Colombier (NE) et Manno (TI).